

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1564 concernant les Services d'Etat

n° 1564

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

13 décembre 1962

Numéro JO

n° 12 du 31/12/1962

Date du numéro

31 décembre 1962

TEXTE INTÉGRAL

Les restes mortels de l'ex-caporal Ratsimandresy, mle 1868, décédé à Djibouti le 6 octobre 1940 seront exhumés du cimetière de Djibouti et transférés à Manalalondo, district d'Arivonimamo (République Malgache). Les dépenses occasionnées par cette exhumation et ce transfert seront à la charge du Budget du Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.